

**PROCES VERBAL DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 20 AVRIL 2009**

Présents : Monsieur Pierre ESTRADE, Maire,
Mmes : ANDRES, ASSELINE, BESNARD, COSSERON, DE SMET,
DURAND, HAMEL/BRUN, HOCHET, LAVENAC, PINEL,
VAUCLAIR, VIDEAU.
Mrs : BALU, BRIARD, CARTERON, COLOMBE, CUIROT, DAUNOU,
DURVILLE, LE BLASTIER, LEMARIÉ, LILLE, OZENNE,
RICHE, SAINT MARTIN.

Absents : Mmes : ORIOT (*excusée, pouvoir à E. DURAND*)

La séance est ouverte à 20 h 30 sous la présidence du Maire, Pierre ESTRADE.

Le Conseil Municipal désigne Philippe BRIARD secrétaire de la séance. Puis l'ordre du jour est abordé.

**I - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU
20/03/2009**

Ce document fait l'objet d'une demande de précision de la part de Jean LEMARIÉ dans le paragraphe relatant son intervention relative au vote du budget communautaire.

Pierre ESTRADE s'en remet à la sagesse du Conseil Municipal qui décide de préciser deux interventions dans le chapitre traitant de ce sujet :

- celle de Jean LEMARIÉ est donc ainsi formulée : **« vu les éléments mis en avant par le Maire (concernant le sens positif du vote des Élus de Bretteville), Jean LEMARIÉ fait part de son étonnement en fonction des arguments avancés par Pierre ESTRADE sur le vote positif des délégués de Bretteville. Il remarque qu'il était inévitable d'adopter le budget et sa composante « impôt » proposés par Caen la Mer ».**
- Celle de Pierre ESTRADE est complétée des éléments suivants : **« Pierre ESTRADE fait part de son étonnement du fait, qu'après s'y être opposé pendant la campagne électorale, Jean LEMARIÉ et ses colistiers aient approuvé l'institution du nouvel impôt décidé par Caen la Mer ».**

Le procès-verbal de la réunion du 20/03/2009 assorti de ces deux précisions est ensuite approuvé à l'unanimité.

II – POLITIQUE « JEUNES ADULTES »

La parole est donnée à Martine LAVENAC, Premier Maire Adjoint chargé de la Culture et de la Jeunesse, qui fait part de l'expérience qu'elle a acquise en matière de « connaissance des jeunes adolescents » qu'elle a beaucoup fréquenté durant le mandat précédent en sa qualité de Présidente de l'AGACCSBO. La mission qu'elle assumait alors près des jeunes enfants qui fréquentaient le centre aéré et des pré-ados et ados dans le cadre du local jeune, lui a permis de mieux les connaître. Elle reconnaît que, pour autant, à l'instar de toutes les instances qui ont un rôle à jouer près de la jeunesse, comme la Direction Jeunesse et Sports ou la Caisse d'Allocations Familiales, ainsi qu'elle en avait fait le constat à l'époque, comme toutes les communes environnantes elle n'a pas de solution miracle à apporter.

Il est vrai que la tranche d'âge « 14 – 17 » est une période difficile : ces jeunes se cherchent, sont en révolution permanente et, malheureusement, ceux qui fréquentent le local jeunes ne peuvent plus y être accueillis dès leur majorité atteinte alors, qu'encadrés par des animateurs, ils mettaient en place des projets. Dès lors, ils n'ont plus ni repère, ni lieu de rencontre, ni écoute, ni soutien et lorsque s'y ajoute la défaillance du milieu familial, certains connaissent la déscolarisation et la désocialisation. C'est alors qu'apparaissent désœuvrement, mauvaises rencontres et comportements irresponsables voire actes d'incivisme. C'est vrai pour les jeunes sortis du local et il y a risque que pour ceux qui vont en sortir cette l'année.

Ce constat fait, elle a pris contact avec différents organismes (*comme le Service d'Action de Prévention et la Ligue de l'Enseignement*), rencontré les Élus en charge de la jeunesse dans d'autres communes et beaucoup dialogué avec ses homologues de la commission « culture » de Caen la Mer. Elle a ensuite porté le débat au sein de la commission « Culture – Jeunesse » et, depuis septembre dernier, un long travail collégial de réflexion et de recherche de solution s'est instauré, chacun s'est mobilisé. C'est dans ces conditions, qu'au nom de cette commission, elle propose ce soir la conclusion du travail accompli : tenter le recours aux services d'un professionnel « animateur de rue » qui irait à la rencontre des jeunes dans les lieux et aux heures auxquels on peut les trouver et dialoguer avec eux pour connaître leurs attentes, établir une relation constructive dénuée de défiance, leur offrir la possibilité de s'investir dans des projets (*recherche de jobs d'été par exemple*) et de les accompagner dans leurs démarches.

Un Brettevillais a le profil requis et de l'expérience dans le domaine « jeunes ados-adultes », animateur professionnel à la ville de MONDEVILLE et, après avoir recueilli l'accord de Mme le Maire de sa commune « employeur », peut remplir cette mission. Les membres de la commission « Culture Jeunesse » l'ont rencontré et il leur a donné son point de vue sur la situation que nous rencontrons. Il propose de rencontrer les instances susceptibles de subventionner certaines actions, différents organismes, différentes associations... Il a d'ailleurs déjà discuté avec quelques jeunes et sait qu'une de leur demande est de disposer d'un créneau d'occupation du gymnase le lundi soir, ce qui est tout à fait possible dès lors que certaines règles (*à définir avec eux*) seront respectées. Nous pouvons mettre un lieu à sa disposition pour recevoir les jeunes qui en feront la demande et, dans un premier temps, nous tenterions cette expérience à raison de 8 h/semaine sur une durée de six mois avec bilan en octobre..

Elle conclut son propos en soulignant que l'enveloppe de 5 000 € affectée à un projet relatif à la politique « jeunes adultes » au budget 2009 couvre le volet financier de cette action et remercie chaleureusement les membres de la commission « Culture Jeunesse » qui a travaillé dans un bon esprit pour le bien être de la jeunesse brettevillaise et de la commune en général.

Pierre ESTRADÉ souligne que l'exposé de Martine LAVENAC retrace neuf mois de contacts, de travaux, de discussions avec les communes de l'agglomération qui sont nombreuses à avoir les mêmes problèmes que nous et qui, comme nous, se démènent pour trouver des solutions. Pour l'instant, la commission nous propose de tenter une action avec un bon professionnel qui a déjà œuvré dans ce domaine dans d'autres grandes villes. Il sera un salarié de la commune ainsi que l'y autorisent les textes qui, maintenant, permettent aux agents d'une collectivité territoriale de travailler ponctuellement pour une autre collectivité territoriale. Il sera important de faire le point sur sa mission dans six mois.

Il souhaite et espère la réussite de cette expérience proposée par la commission « Culture Jeunesse » étant entendu que les moyens mis à la disposition de ses jeunes pré-ados et ados seront régis par des règles simples mais reconnues et acceptées par eux. Il fixe rendez-vous à l'automne.

François OZENNE félicite la commission pour le travail réalisé, il était indispensable de s'entourer d'un professionnel. Même pour 8 h hebdomadaires, il y croit surtout s'il est possible d'accéder à la demande des jeunes de disposer d'un créneau horaire au gymnase le lundi soir.

Valérie PINEL rappelle que cette problématique est évoquée au Conseil Municipal depuis longtemps et assure qu'on peut se féliciter du travail d'équipe accompli par la commission qui a utilisé les compétences de chacun de ses membres qui, avec des avis différents au départ, ont su réunir toutes les idées pour arriver à un travail commun. Sur le fond, il faut être clair sur les objectifs : c'est la responsabilisation de ces jeunes ados/adultes et cela consiste à les aider à impulser des projets individuels dans le domaine professionnel, du logement ou de la santé. Nous avons la chance d'avoir rencontré un professionnel qui a un bon carnet d'adresses, il faut maintenant impulser des projets collectifs, sportifs, culturels, humanitaires. Le Conseil Régional, le Conseil Général sont des supports pour que l'on vive mieux tous ensemble. Il faut aussi se préparer à gérer l'avenir et n'être pas forcément dans une logique de résultats. Il faudra envisager des évolutions à cette action proposée par la commission puisque la commune va évoluer, s'agrandir. Missionner un animateur de rue 8 h/semaine, c'est un bon début qui nous permettra d'analyser les demandes de ces jeunes en sachant que les problèmes ne seront pas réglés demain pour autant. Nous devons demeurer en état de vigilance par rapport à la période estivale qui est la plus « sensible » dans notre commune et peut-être rechercher des solutions alternatives pour palier les vacances de l'animateur.

Philippe BRIARD, Maire Adjoint chargé de la Politique Sportive, insiste sur une démarche participative des jeunes et leur responsabilisation. Ils doivent profiter de l'animateur pour mûrir et participer à leur avenir et le construire. Il précise que l'animateur ne sera pas une autorité municipale.

Jean LEMARIÉ souligne que les dispositions proposées ce soir relèvent d'une demande formulée depuis près de deux ans, convaincu qu'il était qu'il fallait en passer par là. C'est vrai qu'il fallait mener une réflexion assez poussée et qu'il ne fallait pas s'engager à la légère. C'est une piste intéressante qui est proposée ce soir et il s'en réjouit. Il était important d'engager une action. C'est dans un esprit constructif que la commission a montré une volonté partagée de travailler ensemble. En engageant cette action, même si, inévitablement, il y aura des aléas, nous faisons un pari positif sur l'avenir.

S'engage ensuite un échange questions/réponses au terme duquel le Conseil Municipal approuve, **à l'unanimité**, le principe du recrutement d'un animateur social à raison de 8 h/semaine pendant six mois dans le cadre de la création d'un tel poste pour une durée d'une année.

Pour clore ce chapitre, Pierre ESTRADE, qui avait cerné ce problème des jeunes non accueillis dans des structures, se félicite d'avoir créé un poste d'Adjoint dédié, non seulement à la Culture, mais aussi à la Jeunesse, poste qui n'existait pas dans le mandat précédent.

III – PERSONNEL COMMUNAL MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Sur proposition du Maire et, pour compléter le débat précédent sur la politique « jeunes adultes », le Conseil Municipal décide la création d'un poste d'Adjoint d'animation pour une durée de 12 mois à raison de 8 heures hebdomadaires.

Toujours sur proposition du Maire et considérant le départ en retraite de notre responsable des services techniques au 1^{er} juin prochain, le Conseil décide :

- La fermeture du poste d'ingénieur principal,
- La création d'un poste de contrôleur des travaux.

Ces décisions sont adoptées **à l'unanimité**.

IV – AFFAIRES FINANCIÈRES

A – Renouvellement d'un crédit de trésorerie

Afin de faciliter la bonne exécution du budget au quotidien, le Maire propose au Conseil Municipal, de renouveler pour un an le crédit de trésorerie de 150 000 € contracté près de DEXIA Crédit Local de France qui arrive à échéance le 13 mai prochain. Il précise que ce crédit de trésorerie, qui n'a pas été utilisé l'an dernier, le sera vraisemblablement, ponctuellement, cette année. Cette proposition est adoptée **à l'unanimité**.

B – Demande de subvention près du Conseil Régional pour création d'un élevateur à la Mairie

Le Maire précise que, pour cette opération, nous avons sollicité le Conseil Général qui nous a opposé un refus au motif que **« seules les communes centres d'aménagement rural pourraient prétendre à une telle subvention »**. **Le Conseil Municipal, unanimement, regrette profondément cette position du Conseil Général** qui, pour le même motif, nous avait déjà refusé une subvention pour des réparations à l'église. **A l'unanimité**, le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter près du Conseil Régional une subvention pour l'élevateur de la Mairie.

V – COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Élisabeth DURAND, Maire Adjoint chargé des Affaires Scolaires et des Affaires Sociales, informe que le marché conclu pour 3 ans avec Resteco pour la fourniture des repas à la restauration scolaire arrive à son terme et qu'une nouvelle consultation est lancée. Le résultat de cette consultation sera présenté, au cours d'une même réunion, à la Commission d'Appel d'Offres et à la Commission des Affaires Scolaires et des Affaires Sociales pour recueillir leur avis informel. Pierre ESTRADÉ souligne l'importance de ce calendrier qui nous permettra d'affiner, en fonction du prix d'achat des repas issu de la consultation, les travaux du groupe de travail qui étudie la faisabilité d'un nouveau mode de tarification des repas scolaires.

Jean-Paul DAUNOU, Maire Adjoint chargé des Travaux et des Affaires Économiques, précise que les dossiers sur table comportent le compte rendu de la commission des Travaux qui s'est réunie le 2 avril dernier. Ce document fait le point sur les travaux réalisés, en cours et à venir pour 2009. Sommairement, il souligne que nombre de travaux de voirie auront lieu en mai et juin : les parkings aux abords de la Ferme du Vieux Clocher ; le déplacement du poteau au droit de la piste cyclable de l'entrée Ouest de la commune ; les travaux d'assainissement diligentés par Caen la Mer avenue de Woodbury, rue du Général Leclerc et avenue du Soleil et la mise aux normes des derniers arrêts bus qui ne le sont pas encore. Durant l'été des travaux aux écoles seront réalisés ; l'effacement des réseaux avenue du Soleil (*pour partie*) et avenue de la Concorde débutera en juin pour se terminer début de l'automne ; à la Mairie, la salle du Conseil/salle des Mariages sera refaite en septembre/octobre.

Une consultation d'architectes pour l'extension du gymnase en vue de la création d'un club house et le réaménagement intérieur du bâtiment est en cours ; une autre est également lancée pour la mise en place d'un élévateur à la Mairie.

Dans le cadre des Affaires Économiques, il annonce qu'un nouveau pressing ouvrira début mai à la place de l'ancien dans la galerie marchande de Carrefour Market.

Olivier SAINT-MARTIN, Conseiller Municipal Délégué Président de l'AGACSBO, fait le point sur les activités de nos jeunes durant les vacances de Pâques :

- le centre aéré a bien fonctionné avec 71 enfants inscrits sur 520 demi-journées contre 418 l'an dernier. 52 % de ces enfants étaient brettevillais,
- les stages multisports rencontrent toujours le même succès. 76 % des effectifs étaient brettevillais,
- les activités à destination des pré-ados et des ados ont intéressé une moyenne de 7 jeunes par semaine,
- le local jeunes a rassemblé une douzaine de jeunes à la soirée du gymnase et 4/5 la deuxième semaine.

Il est à noter une constante cette année, à savoir que, dans toutes ces activités, la deuxième semaine a été beaucoup moins fréquentée, certainement en raison du lundi de Pâques.

Pierre ESTRADÉ, Maire, :

- relate les élections municipales chez nos amis de la Communauté Rurale de OUONCK : de nouvelles personnes ont été élues,
- évoque le courrier (*qui figure dans les dossiers sur table*) de Philippe DURON à Dominique BUSSEREAU, Secrétaire d'État en charge des Transports, dans lequel il souligne ses préoccupations au sujet, entre autres, du projet de ligne 2 du transport en commun sur site propre et de l'échangeur des Pépinières.

Daniel LE BLASTIER, Maire Adjoint chargé de l'Urbanisme et de l'Environnement, précise que :

- les réflexions sur l'urbanisation des terrains de l'ex ENCE avenue de Woodbury seront au programme de la Commission « Urbanisme et Environnement » le 28 avril prochain. Au cours de cette réunion, sera organisée « la journée de l'Environnement » programmée au 5 juin mais qui, à Bretteville, aura lieu le lendemain avec distribution de sacs de compost,
- les quatre défibrillateurs sont installés, le fournisseur doit maintenant les brancher ; 2 stages de formation à l'utilisation de ces appareils sont programmés au 11 mai pour le personnel municipal et celui d'AGACSBO et d'AGESBO. La formation des Brettevillais qui en ont fait la demande viendra ensuite.

VI – QUESTIONS DIVERSES

Les sujets suivants sont abordés :

- la conférence de qualité donnée au Manoir par Claude LE ROY, Brettevillais Président de la société des Écrivains Normands, sur « Barbey d'Aurévilly le Rebelle »,
- toutes les animations du week end écoulé dans la commune : le concert (*prestation de qualité*) donné au gymnase samedi soir dans le cadre de la venue de jeunes Glattbachers ; la bourse aux poissons organisée par Terra Aquatica au centre socioculturel qui a remporté un succès remarquable ; la compétition à Jorkyball dans la ZA de la Grande Plaine ; le tournoi de tennis ; les finales du Championnat de Basket et l'ouverture exceptionnelle des Aubaines de la Redoute dimanche dans la galerie marchande de Carrefour Market,
- le spectacle « Pauline en concert » programmé à la Grange le 13 mai en soirée,
- la suite donnée par la SNCF aux escaliers permettant d'accéder à la voie ferrée et son aspect sécurité..

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22 h 15.